



Assemblée générale

Distr.
GENERALE

A/44/119
7 février 1989
FRANCAIS
ORIGINAL : ESPAGNOL

UN LIBRARY
FEB 10 1989
UNISA COLLECTION

Quarante-quatrième session

RAPPORT DU CONSEIL ECONOMIQUE ET SOCIAL

CAMPAGNE INTERNATIONALE CONTRE LE TRAFIC DES DROGUES
AUTRES METHODES ET MOYENS QUI S'OFFRENT DANS LE CADRE DES ORGANISMES
DES NATIONS UNIES POUR MIEUX ASSURER LA JOUISSANCE EFFECTIVE DES
DROITS DE L'HOMME ET DES LIBERTES FONDAMENTALES

Lettre datée du 7 février 1989, adressée au Secrétaire général par
le Représentant permanent du Paraguay auprès de l'Organisation
des Nations Unies

J'ai l'honneur de porter à la connaissance de Votre Excellence le texte de la déclaration ci-après, rendue publique le 6 février 1989, par les représentants du pouvoir exécutif de mon pays :

"Le Gouvernement de la République du Paraguay affirme qu'il est décidé à accélérer la démocratisation totale du pays et le rétablissement des droits de l'homme et des libertés fondamentales afin que ceux-ci deviennent une réalité tangible garantie par un système judiciaire indépendant; affirme qu'il s'engage tout particulièrement à lutter contre le trafic des drogues et, à cet effet, empêchera, par tous les moyens dont il dispose, que le territoire national soit utilisé comme lieu de transit de la drogue; déclare solennellement qu'il se conformera aux traités, conventions et pactes internationaux et proclame sa volonté de renforcer les liens avec tous les pays démocratiques, en particulier avec les nations voisines du Paraguay."

Je serais obligé à Votre Excellence de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document officiel de l'Assemblée générale au titre des points intitulés : "Rapport du Conseil économique et social", "Campagne internationale contre le trafic des drogues" et "Autres méthodes et moyens qui s'offrent dans le cadre des organismes des Nations Unies pour mieux assurer la jouissance effective des droits de l'homme et des libertés fondamentales".

L'Ambassadeur,

Représentant permanent du Paraguay
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Alfredo CAÑETE